Centre Communal d'Action Sociale

N° 58/2025

COMMUNE de SAINT-YORRE

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 22 décembre 2025

Date de la convocation : 18/12/2025
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 6 / Votants : 6

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :
M. KUCHNA Joseph
Mme MOUBAMBA Stéphanie
Mme SALGUES Marinette
Mme CONDON Michèle
Mme BRUYERE Mireille
M. LABONNE Gérard

Absents excusés :
M. MARCAUD Hugues
Mme GAILLOT Nicole
M. DESCAMPS Guillaume

1- MARPA - Tarifs 2026

Considérant le besoin de modifier les tarifs de la MARPA en adéquation avec le budget, Monsieur le Président propose de modifier la grille tarifaire de la MARPA.

Monsieur LABONNE Gérard est invité à présenter les propositions de tarifs pour l'année 2026 :

Désignation	Tarifs 2025	Tarifs 2026
T1 BIS	552,00 €	552,00 €
Charges T1 Bis	808,00 €	808,00 €
T2	720,00 €	720,00 €
Charges T2 (pour une personne)	808,00 €	808,00 €
Charges T2 (pour deux personnes)	815,00 €	815,00 €
Restauration		
Petit déjeuner	2,45 €	2,45 €
Déjeuner	9,55 €	9,55 €
Déjeuner allégé pour résidents malades		2,75 €
Dîner formule classique	5,70 €	5,70 €
Dîner formule allégée (soupe + laitage)	2,75 €	2,75 €
Repas invité (hors repas de fêtes et réveillon)	20,50 €	20,50 €
Repas de fêtes « amélioré » (hors réveillon du 24 et 31 décembre, repas de noël et jour de l'an)	20,00 €	20,00 €
Repas personnes extérieures à la MARPA - hors invité résident	20,50 €	20,50 €
Repas réveillon (24 et 31 décembre)	25,00 €	25,00 €

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20251223-DELIB58_25-

Centre Communal d'Action Sociale

COMMUNE
de SAINT-YORRE

Repas réveillon personnes extérieures à la MARPA – invité et hors invité	33,00 €	33,00 €
Repas de noël et du jour de l'an	25,00 €	25,00 €
Repas de noël ou du jour de l'an personnes extérieures à la MARPA – invité et hors invité	33,00 €	33,00 €
Blanchisserie		
La machine (lavage/séchage/repassage)	12,00 €	12,00 €
Lavage/séchage		6,00 €
Repassage/séchage		6,00 €

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer sur ces tarifs.

Vote **POUR** à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 23 décembre 2025,

Le Président,

Joseph KUCHNA

La secrétaire de séance,

Mireille BRUYERE

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20251223-DELIB58_25-